



Bulletin d'inscription

Concours photo de la médiathèque du Puech des Mourgues Saint Bazille de Montmel

Thème 2024 : « Espèces « envahissantes » : plantes et animaux du jardin »

Tous les renseignements sont obligatoires.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Accord parental (pour les mineur.e.s)

Je soussigné(e) parent/tuteur.trice de certifie avoir lu le règlement du concours photo sur le thème « Espèces « envahissantes » : plantes et animaux du jardin » et en accepter l'ensemble des conditions.

Fait à le

Signature :

Contrat de participation

Je soussigné(e) certifie avoir lu le règlement du concours photo sur le thème de « Espèces « envahissantes » : plantes et animaux du jardin » et en accepter l'ensemble des conditions.

Je certifie que toutes les œuvres déposées sont des originaux issus d'une production personnelle.

J'accepte l'utilisation et la diffusion de mes photos sur le site Internet de la commune et dans le cadre d'une communication environnementale de la Mairie.

Date :

Signature :



Règlement

Concours photo de la médiathèque du Puech des Mourgues Saint Bauzille de Montmel

Thème 2024 : « Espèces « envahissantes » : plantes et animaux du jardin »

Article 1 : thème

La médiathèque du Puech des Mourgues organise un concours sur le thème « Espèces « envahissantes » : plantes et animaux du jardin ».

Article 2 : conditions d'inscription

Le concours est ouvert à tous à partir de 6 ans, aux seules personnes physiques, sans condition d'inscription à la médiathèque du Puech des Mourgues.

Le concours est interdit aux photographes professionnels.

Pour les personnes mineures, fournir une autorisation parentale.

Plusieurs catégories sont ouvertes : une catégorie Enfant jusqu'à 14 ans et une catégorie Adulte pour les 14 ans et +

Toute participation à ce concours vaut acceptation de ce présent règlement.

Article 3 : dates du concours

Le concours se déroule du mercredi 3 avril au jeudi 2 mai 2024 inclus.

- Date du début du concours : mercredi 3 avril
- Date limite d'envoi des photos : jeudi 2 mai
- Exposition des clichés et vote du public: samedi 25 mai lors de la Fête de la Nature
- Fin des votes et remise des prix : samedi 25 mai en fin de journée

Les clichés resteront exposés tout au long du mois de mai dans la salle de l'atelier de la médiathèque.

Article 4 : modalités de participation

Nombre de photos : 2 photos sont admises par personne, numérotées par ordre de préférence par le concurrent.

La médiathèque se réserve le droit de réduire à 1 le nombre de photo par personne en fonction du nombre de participants au concours.

La photographie sera obligatoirement accompagnée d'un titre et/ou d'une légende.

Aucun signe permettant d'identifier les concurrents ne devra apparaître sur les clichés.

La photographie doit être envoyée uniquement par mail à :

mediatheque@saintbauzilledemontmel.fr avant le 2 mai minuit accompagnée du bulletin d'inscription et d'une autorisation parentale quand cela est nécessaire.

Format de la photo : 300 dpi en format jpeg ou pdf.

Les responsables du concours se réservent le droit de refuser les photos hors sujet.

Les responsables du concours se réservent le droit de refuser les photos susceptibles de porter atteinte à la sensibilité du public, ayant un caractère manifeste d'injure, de racisme, d'obscénité, de pornographie, de violence, religieux et de publicité commerciale.

Article 5 : garanties et droits

Les candidats garantissent que les photos proposées sont originales, inédites et qu'ils sont seuls détenteurs des droits d'exploitation attachés à ces photos. Les candidats devront s'être assurés d'avoir satisfait aux lois et règlement en vigueur concernant les biens et les personnes photographiées. Si des personnes ou des biens sont reconnaissables sur les photos, leurs auteurs feront leur affaire de l'obtention des autorisations nécessaires de la part des personnes concernées. Les concurrents devront s'assurer de leur accord en matière d'exposition et de diffusion des clichés. La médiathèque et la commune de Saint Bauzille de Montmel ne pourront être tenues pour responsables en cas de non respect du droit à l'image.

Les concurrents donnent l'autorisation à la médiathèque du Puech des Mourgues :

- d'exposer leurs photographies à la médiathèque,
- d'utiliser les photos des gagnants sur le site internet de la commune, le blog et le portail de la médiathèque, le bulletin communal sans limitation de temps.

Toute autre utilisation des photos devra faire l'objet d'une demande à leurs auteurs.

Aucune utilisation commerciale ne sera faite de ces clichés.

Article 6 : modalité de vote et classement

Les tirages proposés, anonymés, sont exposés le samedi 25 mai 2024 et soumis à l'appréciation du public. Un prix du public - qui aura déposé son choix dans l'urne mise à disposition dans la salle d'atelier de la médiathèque pendant la Fête de la Nature du 25 mai - sera décerné.

Article 7 : dotation/lots

La remise des prix aura lieu le samedi 25 mai en fin de journée.

Le personnel de la médiathèque reste à la disposition des participants pour tout renseignement.

Contact a 09 61 67 05 14 ou à mediatheque@saintbauzilledemontmel.fr